# Le François – Révision du PLU

## Compte rendu de la réunion publique n°2

**30.09.2025**

La réunion publique, qui a réuni environ une cinquantaine de participants, avait pour objectif de partager les enseignements du diagnostic et les grands enjeux identifiés ainsi que les premiers objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Pour cette réunion, l'équipe municipale et la maîtrise d'œuvre avaient choisi une forme interactive : à la suite de chaque thème présenté, les habitants pouvaient intervenir pour réagir ou compléter les constats. Ces échanges ont permis de recueillir un large panel de perceptions et propositions concrètes sur la vie quotidienne, les besoins et les priorités du territoire.

### *Thème 1 : Démographie, logement et cadre de vie du quotidien*

Les interventions ont porté sur la qualité de vie, les espaces publics et les besoins des familles :

- Création de lieux conviviaux pour la petite enfance : jardins d'enfants, parcours vélos, bancs et chaises le long du canal ;
- Investir le bord de mer comme espace de détente et de promenade ;
- Souhait de terrains à bâtir accessibles, notamment pour les jeunes ;
- Proposer des espaces partagés (tables de pique-nique, lieux de rencontre) et davantage de pistes cyclables ;
- Autoriser l'installation de jeunes sur des terrains familiaux, pour faciliter l'accès au logement.

Deux demandes de déclassement de terrains ont été formulées, bien qu'il ait été rappelé que ce sujet n'était pas à l'ordre du jour et ne relevait pas du débat public sur le PADD.

### *Thème 2 : Économie et emploi*

Les habitants expriment une forte attente en matière d'activités locales :

- Besoin d'enseignes commerciales pour éviter les déplacements au Lamentin ;
- Volonté de développer le commerce local et éviter que Le François ne devienne une commune-dortoir ;
- Problèmes de stationnement à proximité des commerces (notamment des commerçants qui se garent devant leurs commerces ce qui laisse moins de places aux clients) ;
- Mention de la chlordécone, qui complexifie l'activité agricole et la pêche ;
- Interrogation sur la concertation avec les acteurs économiques : agriculteurs, pêcheurs, commerçants ;
- Remarque sur la visibilité du marché, notamment du marché aux poissons, jugé peu identifiable.

## *Thème 3 : Mobilités et accessibilité*

Un sondage rapide a été proposé concernant les modes de déplacement utilisés par les personnes présentes dans la salle :

- Seule une personne utilise régulièrement les transports en commun ;
- Deux ou trois se déplacent à vélo ;
- La majorité privilégie la voiture individuelle.

Les propositions recueillies :

- Envisager de piétonniser la rue Homère-Clément, avec davantage de végétation ; certains estiment qu'une piétonnisation complète serait trop radicale, notamment au vu du faible dynamisme de la rue à ce jour ;
- Créer des parkings en périphérie du bourg, permettant un centre plus apaisé et accessible à pied ; sur cette proposition, un rapide sondage à mains levées a permis de confirmer que la plupart des gens y étaient favorables ;
- Développer les pistes cyclables, notamment entre Dumaine, le Bourg, Trianon, Morne Pitault et la Pointe-Courchet ;
- Améliorer l'accessibilité PMR : trottoirs trop hauts, déplacements difficiles.

## *Thème 4 : Tissu urbain, cadre de vie, lien social et équipements*

Les échanges ont été nourris autour du cadre de vie et du vivre-ensemble :

- Disparition du manguier de la place de l'église, qui apportait de l'ombre ;
- Sentiment d'insécurité lié à l'oisiveté de certains jeunes ;
- Besoin de renforcer les liens intergénérationnels ;
- Souhait d'animations régulières, notamment autour de l'agriculture (foires, marchés thématiques) ;
- Besoin de toilettes publiques près de l'abribus ;
- Développement d'équipements pour les personnes âgées ;
- Rassembler les bâtiments administratifs pour limiter les déplacements ;
- Favoriser des commerces itinérants (coiffure, couture, alimentation) dans les quartiers ;
- Remarque sur l'hôpital du François, jugé sous-valorisé (notamment car il est aux normes parasismiques) : il n'accueille pas d'urgence alors qu'il pourrait devenir un pôle de soins de proximité.

## *Clôture et perspectives*

En fin de séance, les animateurs ont expliqué le rôle du PADD et présenté les premières orientations du projet communal.

Les échanges ont montré une forte cohérence entre les attentes exprimées et les axes du pré-PADD : qualité du cadre de vie, mobilité, dynamisation du centre-bourg et valorisation du littoral.

La réunion s'est conclue sur un rappel des prochaines étapes de la concertation et des moyens mis à disposition du public pour continuer à participer à la révision du PLU.